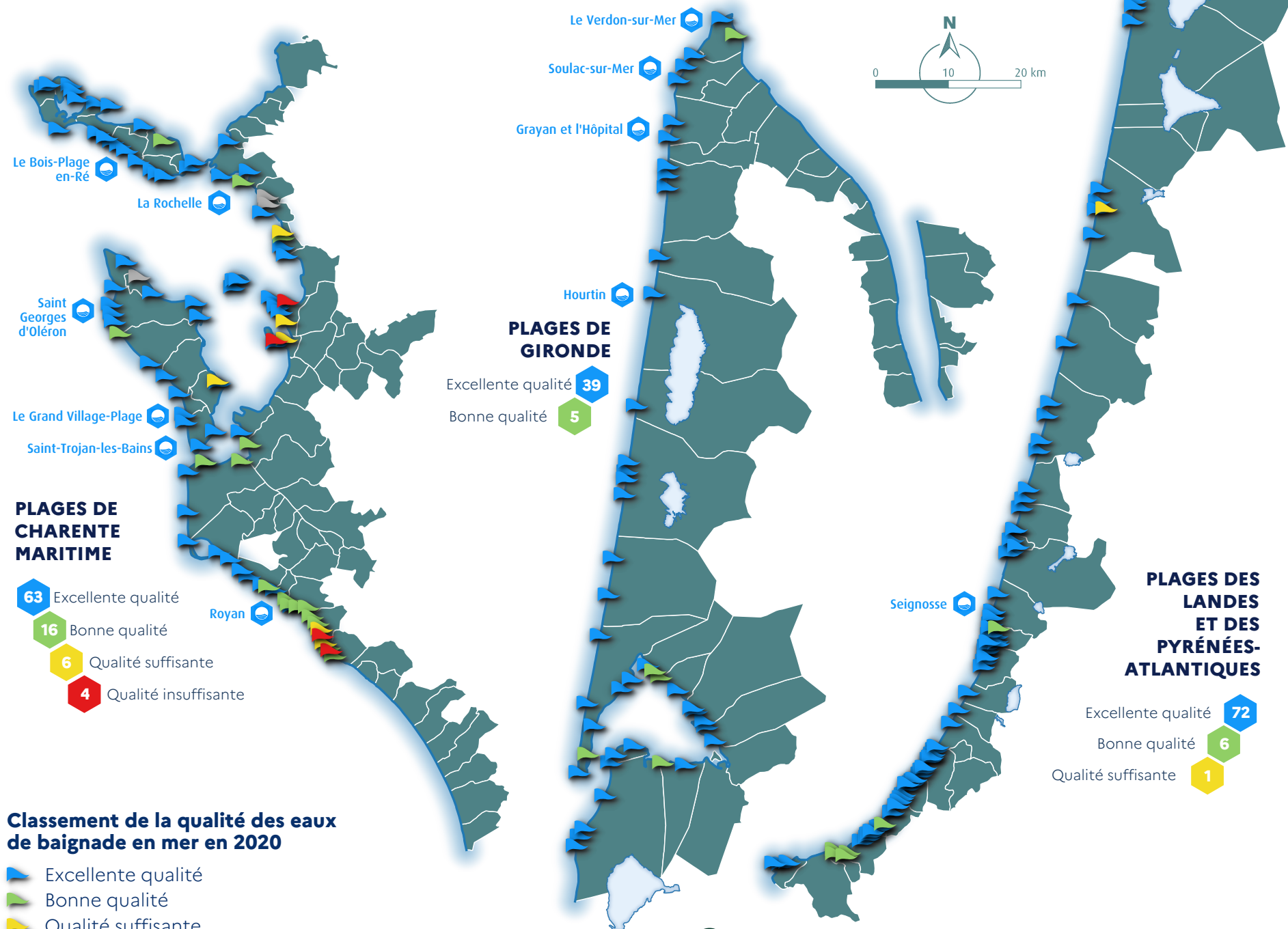
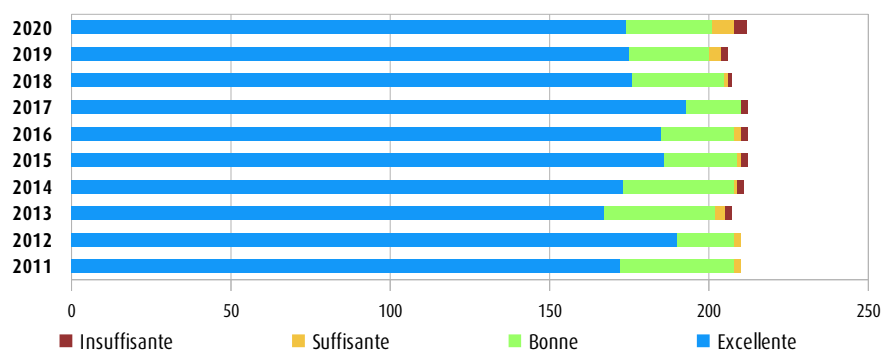




La qualité des eaux de baignade représente un enjeu majeur en matière de santé, d'environnement et de développement touristique

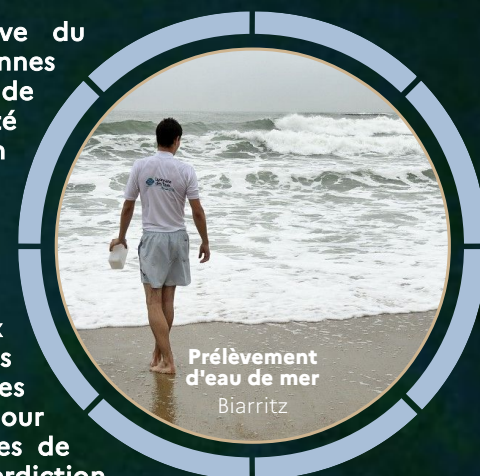


Qualité des eaux de baignade en mer de 2011 à 2020 sur la façade Sud-Atlantique (en nombre de mesures par plages)



le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.17
Sources : Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, DIRM SA
Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS
Projection : Lambert 93
Réalisation DIRM SA - Avril 2021

Depuis la publication de la directive du Conseil des Communautés Européennes du 8 décembre 1975, la mission de contrôle sanitaire des eaux de baignade a été développée, en France, par le ministère en charge de la Santé Publique. Cette action à caractère préventif, renouvelée chaque saison estivale, est organisée localement par l'Agence Régionale de Santé. Les résultats de ce contrôle et les classements qui en découlent permettent aux responsables locaux de renseigner les vacanciers sur la qualité des eaux et les risques pour la santé. Ils sont des éléments pour définir les procédures de gestion des zones de baignades y compris dans certains cas, l'interdiction de baignade, temporaire ou permanente.



La qualité de l'eau de baignade représente un enjeu en matière de santé mais est devenue également un élément important de développement touristique. Le classement de la qualité des eaux de baignade en mer est effectué en application de la directive européenne n°2006/7/CE. La qualité micro-biologique des eaux de baignade en mer est suivie annuellement par les agences régionales de santé (ARS)

● Une qualité globalement satisfaisante des eaux maritimes de baignade

En partenariat avec les collectivités, l'ARS Nouvelle Aquitaine assure chaque année la surveillance sanitaire de l'ensemble des zones de baignade recensées sur le littoral Sud-Atlantique et sur les plans d'eau intérieurs de la région. Ce suivi permet de prévenir et d'éviter l'exposition des baigneurs à une eau pouvant présenter des risques sanitaires. Près de 400 lieux de baignades sont ainsi contrôlés chaque année dans la région.

Toutes ces observations concourent aussi à l'inventaire et au diagnostic des paramètres pouvant avoir une influence directe sur la qualité et l'environnement sanitaires des eaux utilisées pour la baignade et les loisirs. Elles sont une contribution aux réflexions et aux études menées par les collectivités territoriales pour une bonne prise en compte de la protection sanitaire des usagers de ces eaux, notamment dans les priorités des programmes d'assainissement et dans les politiques d'aménagement local.

En Nouvelle-Aquitaine, la qualité des eaux de baignade s'est globalement améliorée ces dernières années et les fluctuations annuelles sont essentiellement le reflet de variations climatiques estivales d'une année sur l'autre. Les quelques mauvais résultats résiduels observés, principalement en Charente-Maritime, sont dus à des phénomènes plus difficiles à identifier et à maîtriser, comme les pollutions diffuses, les dysfonctionnements ponctuels de réseaux d'assainissement liés à certains phénomènes météorologiques.

● Le pavillon bleu, un label pour un développement touristique durable

Le label « Pavillon Bleu » récompense et valorise chaque année les communes qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable, par leur bonne gestion de l'environnement, des déchets et de l'eau. Pour les plages, l'obtention du label suppose de répondre à une série de critères stricts : une qualité excellente des eaux de baignade, un point d'eau potable, des poubelles sur la plage, la collecte sélective d'au moins trois types de déchets, une politique de recyclage et la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement. En 2020, sur la façade Sud-Atlantique, 11 communes se sont vues décerner le label « Pavillon Bleu ».

CHIFFRES-CLÉS

174 plages du littoral de Nouvelle-Aquitaine disposent d'eaux de baignade maritimes d'excellente qualité, 27 plages d'eaux de bonne qualité, 7 plages d'eaux de qualité suffisante et 4 plages d'eaux de qualité insuffisante

11 communes littorales se sont vues décerner le label « Pavillon Bleu » pour leurs plages en 2020 en Nouvelle-Aquitaine

ACTUALITÉS

Dans un contexte de recrudescence des déchets plastiques liée à la crise du Covid-19 et alors que 80 % des pollutions plastiques en mer trouvent leur source sur terre, Barbara Pompili s'est rendue à Biarritz en août 2020 pour le lancement national de la Charte pour des plages sans déchet plastique. Expérimentée en 2019, cette charte contribue à l'atteinte de l'objectif fixé par le Plan biodiversité de « zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025 ». Avec 15 gestes concrets, axés autour de trois grandes thématiques (Prévention, Sensibilisation, Nettoyage), les collectivités signataires contribuent à la préservation de leurs plages et à la réduction des déchets plastiques au quotidien.

FICHE

4.8



Conche des Cadets, Meschers-sur-Gironde

Charente-Maritime

La qualité des eaux de baignade en mer s'est globalement améliorée ces dernières années en Nouvelle-Aquitaine. 91% des plages disposent d'eaux de baignade d'excellente qualité. Les fluctuations annuelles sont essentiellement le reflet de variations climatiques estivales d'une année sur l'autre. Les quelques mauvais résultats résiduels observés, principalement en Charente-Maritime, sont dus à des phénomènes plus difficiles à identifier et à maîtriser, comme les pollutions diffuses, les dysfonctionnements ponctuels de réseaux d'assainissement liés à certains phénomènes météorologiques.

© Crédit photo : Yannick Dumeau / DIRM SA

Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, Teragir Pavillon Bleu



Pour aller plus loin :

baignades.sante.gouv.fr

Les plages labellisées Pavillon Bleu